



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Saint-Lizier

Autres communes :

R500

Appellation : Ville haute avec les murailles gallo-romaines, la cathédrale Notre-Dame de la Sède, le Palais épi

Monument(s)

Appellation : Ville haute avec les murailles gallo-romaines, la cathédrale Notre-Dame de la Sède, le Palais épiscopal et le bâtiment nord du XVIIIe siècle

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 18/07/1994

Étendue de la protection : Cathédrale, y compris la base du rempart gallo-romain, la salle capitulaire et l'aire de l'ancien cloître (cad. B 139) : classement par arrêté du 18 juillet 1994

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.